

## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

- Séance du 13 avril 2023 -

Nombre de membres en exercice : 32  
Nombre de présents : 11  
Nombre de membres ayant donné procuration : 05  
Nombre d'absents non représentés : 16  
Quorum : 16

Vu le livre VII du Code de l'Éducation, notamment l'article L.712-6-1,  
Vu l'ordonnance n° 2014-1329 du 6 novembre 2014 autorisant les organes collégiaux des autorités  
administratives à délibérer à distance,  
Vu les statuts de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour,

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, réunie en séance plénière le 13 avril 2023 à 14H00  
sur convocation du Président et de la Vice-présidente Formation et de la Vie Universitaire

### APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

6 – Calendrier des inscriptions pédagogiques 2023-2024 (rectificatif) - (cf. annexe)

adopte le rectificatif du calendrier des inscriptions pédagogiques 2023-2024

**VOTE : POUR : 11      ABSTENTION : 03**

Pau, le 25/04/2023

Le Président,



Laurent BORDES

## CALENDRIER DES INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES 2023-2024

L'inscription en ligne est OBLIGATOIRE (IPWeb)

**Pour les Collèges et leurs composantes : (Centres d'inscription pédagogique)**

A compter du Lundi 4 septembre 2023 jusqu'au 15 septembre 2023 inclus

**Pour l'offre des UE libres (semestre impair 2023) (Centre d'inscription pédagogique central)**

A compter du Jeudi 21 septembre 10h30 jusqu'au vendredi 29 Septembre 2023 23h59.